



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dimanche 15 mai 2016

## Compte-rendu du colloque international sur « le financement de la création : Qu'attendre du numérique » ?

En marge du festival de Cannes, le ministère de la Culture et de la Communication a organisé un colloque le dimanche 15 mai 2016 sur le thème : « Le financement de la création : qu'attendre du numérique ? », présidé par la ministre Audrey Azoulay et en présence d'Andrus Ansip, Vice-Président de la Commission européenne.

Sont intervenus **des cinéastes** avec Abderrahmane Sissako, Julie Bertucelli, Radu Mihaileanu, Eric Lartigau ; **des acteurs du numérique** avec Jason Ropell, Président de Worldwide Films d'Amazon, Sebastien Missoffe, Vice-président Contenu et Opération de Youtube ; **et des télécommunications** avec Michel Combes, Président directeur général de SFR ; **des professionnels du cinéma**, Sidonie Dumas, Directrice générale de Gaumont et David Kessler, Directeur général d'Orange Studios ; ainsi que **deux députées européennes**, Viviane Reding et Virginie Rozière.

Dans un contexte où la transition vers l'ère numérique a profondément modifié les modes de diffusion des œuvres, les professionnels du cinéma ont débattu avec ceux du numérique mais aussi avec les représentants des institutions européennes sur ces enjeux, au cœur des préoccupations des citoyens européens.

Après une ouverture par Jean-Jacques Annaud, ce colloque a nourri pendant près de trois heures les discussions sur les conséquences de l'émergence des nouveaux acteurs sur l'écosystème de la production cinématographique et audiovisuelle en Europe et les réponses à y apporter. Le rôle des plateformes, payantes et gratuites, comme partenaires de la diffusion culturelle, et le positionnement des entreprises exclusivement numériques dans le financement cinématographique, ont été au cœur des discussions.

Audrey Azoulay, reconnaissant l'importance et le rôle pris par les nouveaux acteurs du numérique, a souligné que, « *mon rôle est de faire en sorte justement que la diffusion numérique soit créatrice de valeur pour les industries culturelles car c'est ainsi que nos auteurs et nos artistes pourront continuer à créer et innover. Il est de promouvoir la richesse et le foisonnement de la production artistique européenne, en permettant que ces nouvelles formes de créations puissent trouver les financements nécessaires à leur développement.* »

Ce colloque a été également l'occasion de nourrir les débats sur le rôle que l'Europe doit assumer pour assurer l'avenir du financement de la création et la diversité culturelle européenne, notamment dans le cadre des initiatives engagées par la Commission européenne pour mettre en place un marché unique du numérique.

La ministre a en particulier insisté sur le caractère immuable du principe de territorialité des droits et sur la nécessité de réviser la directive sur les services de médias audiovisuels pour créer des conditions d'une concurrence équitable entre tous les acteurs, notamment en prévoyant une extension de son champ d'application à de nouveaux acteurs. Elle a ainsi affirmé que *« le droit d'auteur constitue un outil moderne permettant la circulation des œuvres, tout en assurant une rémunération aux créateurs et à ceux qui ont investi dans la production et financé ces œuvres. Sans droit d'auteur, point de création. »*.

En conclusion de ce colloque, le commissaire européen Andrus Ansip a tenu à rappeler que : *« Les technologies numériques et internet ont transformé la production, la réalisation et la distribution des films, ainsi que la manière dont ils sont regardés. Les cinéastes et tous les amateurs de films doivent pouvoir profiter des opportunités qui en découlent. Le programme MEDIA contribue à aider les professionnels à s'adapter aux nouvelles technologies. Au-delà, nous devons trouver ensemble des solutions pour soutenir le financement des œuvres, stimuler l'offre légale en ligne et lutter contre le piratage. Ce sont des objectifs-clés de notre stratégie pour un marché unique du numérique présentée l'année dernière et désormais en plein chantier. »*

A l'issue du colloque, la ministre s'est entretenue avec Günther Oettinger, Commissaire en charge de l'économie et de la société numériques. Cela a été l'occasion de poursuivre les échanges sur le marché unique du numérique.

## **Contact**

Ministère de la Culture et de la Communication

DICOM / Service de presse

01 40 15 80 20

Service-presse@culture.gouv.fr